



Déclaration du XVIIe Congrès International des Villes Éducatrices Curitiba | Brésil, 2024

Entre le 21 et le 24 mai 2024 s'est tenu dans la ville de Curitiba le **XVIIe Congrès** International de l'Association Internationale des Villes Éducatrices (AIVE), réunissant des représentants de 136 villes de 12 pays, de 4 continents. Le thème central de la réflexion et du débat était : « **Durabilité, Innovation et Inclusion dans la Ville Éducatrice : transformer le présent** ». Ce thème a été développé à travers des conférences, des ateliers, des espaces de dialogue, des posters et des visites d'étude.

Le thème a été divisé en trois axes thématiques :

Durabilité sociale : inclusion et pluralisme culturel

La perspective de durabilité est basée sur l'interdépendance entre l'environnement naturel, socio-économique et culturel. Le respect et la protection de la nature font partie de la nécessité de garantir le droit à une vie digne et de qualité pour tous les citoyens, fondée sur l'équité, la coexistence et le bien-vivre. Ces concepts englobent l'inclusion et la non-discrimination, le respect de la pluralité et de la diversité culturelle et individuelle, la justice sociale, les droits de l'homme, l'égalité des sexes, une culture de la paix et de la non-violence, dans la perspective d'une citoyenneté active et coresponsable.



Durabilité environnementale et économique : innovation et transformation des territoires

L'innovation sociale ouvre de nouvelles perspectives économiques et environnementales, valorisant les logiques d'apprentissage en ville et conduisant la transformation des territoires. Ces différentes transformations – écologiques, sociales, institutionnelles et territoriales – peuvent contribuer à favoriser des changements de modes de vie ; dans le même temps, il est nécessaire de revoir les modèles de production et de consommation afin d'aller vers des modèles circulaires, solidaires et inclusifs, en symbiose avec la nature, en la protégeant et en la régénérant.

Éducation à la durabilité

L'éducation à la citoyenneté, dans ses modalités formelles, non formelles et informelles, est le but et le moteur de la durabilité. Une Ville Éducatrice se préoccupe des questions actuelles liées à la durabilité, à la résilience des communautés face au changement climatique, à l'innovation et à l'inclusion, et cherche à encourager, développer et diffuser des initiatives qui offrent des opportunités. À cette fin, la construction de la connaissance et la prise de conscience et la formation d'une citoyenneté active et coresponsable seront promues, ce qui contribuera à transformer les relations entre les personnes, et entre les personnes et la nature, sur la base de la construction d'un nouveau paradigme social qui place la vie au centre.



Les Villes Éducatrices affirment que :

Les villes sont des points de convergence de processus complexes, dynamiques et parfois contradictoires. Compte tenu des différents déséquilibres et crises socio-environnementales vécus au quotidien, l'un des grands défis contemporains est d'établir une harmonie positive entre les actions humaines et l'utilisation consciente et responsable des ressources naturelles.

Les conditions actuelles de production et de reproduction de la vie ont exigé que le développement économique et social des villes repose sur : (1) des initiatives durables, basées sur le respect et la protection de l'environnement et de ses différents écosystèmes, qui favorisent l'adoption de modes de vie plus sains ; (2) des initiatives innovantes qui permettent de trouver des solutions créatives aux problèmes contemporains, qui apportent de nouvelles valeurs et logiques sociales et contribuent au développement des personnes ; (3) des initiatives inclusives, dans la perspective de l'équité comme principe directeur pour la promotion de sociétés plus justes et plus solidaires.

Le XVIIe Congrès International des Villes Éducatrices s'est concentré sur les capacités éducatives et transformatrices des personnes et des villes. Les contenus ont favorisé les réflexions et l'échange d'expériences qui inspirent la transformation du présent et envisagent également un avenir plus prospère et durable.



Les Villes Éducatrices s'engagent à :

1 – Encourager le principe d'équité, en recherchant l'autonomie et le développement personnel, social et professionnel des personnes présentant une diversité fonctionnelle et/ou en situation de vulnérabilité, en favorisant leur inclusion en tant que citoyens actifs. Ainsi, en vue de leur plein développement et de leur qualité de vie dans la ville, les aspects sociaux, éducatifs et individuels seront pris en compte, une éducation de qualité, accessible et durable sera encouragée, les relations interpersonnelles et les réseaux communautaires seront renforcés, et l'engagement intersectoriel sera recherché pour assurer l'égalité des chances.

2 – Encourager la participation civique et autonome des enfants dans une ville qui les accueille et les respecte, en promouvant des espaces de dialogue dans lesquels la priorité est donnée à l'enfance dans les différents domaines municipaux de l'agenda public. À cette fin, leur participation active à la vie de la communauté sera encouragée par la mise en œuvre de politiques publiques.

3 – Promouvoir des actions dans différents espaces de la ville dans lesquels s'articulent la pluralité culturelle, le dialogue intergénérationnel et le respect de la diversité, en favorisant des espaces de rencontre et d'expériences différentes, car la dimension humaine est le point de départ de la construction d'un sentiment d'appartenance et de valeurs humaines, l'éducation étant l'un des principaux outils sur le chemin de la paix.



4 – Mettre en œuvre des actions qui favorisent la participation des communautés locales sur leur territoire et ont un impact sur celui-ci. Cela implique la recherche, de la part des gouvernements locaux, de solutions possibles aux problèmes environnementaux, de manière extensive et dans une perspective sociale et économique, en tenant compte de la complexité des causes qui les génèrent et à travers des actions qui impliquent la communauté et démocratisent l'accès à l'information, aux connaissances et aux technologies.

5 - Encourager la mise en œuvre de politiques publiques intersectorielles qui favorisent les changements dans les administrations locales et dans les habitudes des citoyens. Tout cela dans le but d'adopter des modes de vie durables, tels que l'encouragement de l'utilisation du vélo, l'amélioration des transports publics, l'augmentation des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, la réduction de la production de déchets et l'encouragement de leur recyclage, l'augmentation de la verdure urbaine et l'entretien des cours d'eau, entre autres initiatives, qui visent à contribuer à minimiser l'impact du changement climatique.

6 - Stimuler les actions qui contribuent à l'économie sociale, solidaire, circulaire et génératrice de revenus, par la mise en œuvre de politiques publiques de promotion, de création et d'entretien de jardins communautaires, de fermes scolaires et de pratiques telles que la réduction du gaspillage alimentaire ou l'échange de matériaux recyclables contre des produits fabriqués localement, en vue d'adopter des habitudes alimentaires durables, le commerce local et la sécurité alimentaire et nutritionnelle.



7 - Développer des projets d'innovation technologique qui encouragent la recherche, la production et l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, telles que la construction de panneaux photovoltaïques et d'autres sources d'énergie renouvelables, afin de générer de l'autonomie dans le réseau énergétique local, d'assurer l'accès à une énergie propre pour tous, en particulier les femmes (qui souffrent de pénurie car elles sont responsables de la plupart des tâches de soins) et de contribuer à la transition énergétique pour la décarbonation et la réduction des impacts environnementaux.

8 - Créer et agrandir des espaces urbains durables, grâce à des infrastructures vertes et à l'entretien et à la revitalisation des lieux publics extérieurs, tels que les jardins, les places, les parcs, visant le réensauvagement de la ville, la réorganisation des relations écologiques et la régénération des écosystèmes, reconnaissant que les solutions fondées sur la nature sont des stratégies clés pour lutter contre les changements climatiques et d'autres problèmes environnementaux.

9 - Mettre en place des Comités Intersectoriels d'Éducation à l'Environnement, formés par des institutions publiques et la société civile organisée, et soutenir le développement de programmes d'éducation à l'environnement pour renforcer les politiques publiques d'éducation à la durabilité, qui comprennent, en particulier, une formation accrue à l'adaptation au changement climatique et, ainsi, réduire les pertes et dommages causés par ce phénomène dans les communautés.

10 - Promouvoir le développement d'actions en faveur de l'Éducation à la Durabilité à travers les Forums Permanents en vue de la socialisation des bonnes pratiques développées dans



l'éducation formelle, non formelle et informelle, ainsi que la diffusion d'événements, de recherches académiques, de présentations d'ouvrages et de publications scientifiques, pour promouvoir le débat et l'amélioration autour des problèmes socio-environnementaux actuels, en mettant l'accent sur le changement climatique et la perte de biodiversité.

11 - Promouvoir des expériences d'apprentissage éco-social à tous les niveaux et modalités éducatives, pour sensibiliser et favoriser les attitudes envers l'adoption de modes de vie responsables et durables orientés vers l'exercice de la citoyenneté socio-environnementale, basée sur la compréhension des relations interdépendantes de la vie humaine et des limites de la Planète.

12 - Mettre en place des programmes de formation continue pour les agents éducatifs, ainsi que pour la communauté en général, qui favorisent la participation active et la coresponsabilité pour assurer la survie des générations actuelles et futures, le soin de la vie, l'égalité des chances et le bonheur des personnes.

L'AIVE et ses villes membres sont convaincues de l'urgence de développer des initiatives visant à prendre soin du bien commun. Par conséquent, ils appellent les citoyens dans leur ensemble et les administrations supracommunales à faire face aux problèmes socio-environnementaux actuels avec responsabilité, compétence et engagement, en recherchant des solutions basées sur le développement d'actions et de politiques visionnaires et affirmées, dans une perspective de durabilité, d'innovation et d'inclusion.